

Une première au Salon des Maires et des Collectivités Locales

Un pôle cheval consacré au cheval, créateur d'emplois



Communiqué de presse

Lundi 7 novembre 2011

L'Institut français du cheval et de l'équitation, France Trait et la Fédération nationale des conseils des chevaux et/ou des équidés de France sont présents au Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL) du 22 au 24 novembre 2011 porte de Versailles. Pour la première fois le « pôle cheval » est organisé avec ces trois partenaires majeurs de la filière équine, pour apporter des réponses concrètes et complémentaires aux élus.

L'Institut français du cheval et de l'équitation a sollicité France Trait et la Fédération nationale des conseils des chevaux et/ou des équidés de France (FNCC) pour constituer un « Pôle Cheval ». Il s'agit, pour les élus et les porteurs de projet, de pouvoir trouver, sur un seul et unique stand, toutes les informations et conseils autour du cheval et de son potentiel dans la vie d'un territoire. Les meilleurs experts des trois organismes seront ainsi présents pour apporter des réponses à des problématiques très variées.

Monter un projet avec le cheval utilitaire

Pour monter un projet, différents aspects sont à prendre en compte. Il faut définir précisément le besoin et vérifier que le cheval peut y répondre. Après une étude de faisabilité, il faut choisir la combinaison cheval/employé/matériel la plus sûre et chercher à optimiser les différents aspects du projet pour que le cheval territorial soit un véritable acteur du territoire au service des usagers. L'expérience montre que les collectivités ont besoin de modèles qui ont adopté le cheval territorial ainsi qu'un cadrage pour s'engager (financier, réglementaire, etc.). France Trait et l'Institut français du cheval et de l'équitation ainsi que des experts partenaires sont présents pour aider les futurs porteurs de projet dans leurs démarches.

Un potentiel de 2000 emplois dans les collectivités

Plus de 200 collectivités utilisent déjà un cheval pour des travaux de ramassage de déchets, de transport de personnes, ou pour créer des brigades de surveillance en ville ou dans des espaces naturels. D'autres utilisent le cheval pour entretenir et préserver des zones naturelles sensibles... Un potentiel de près de 2000 emplois pourrait exister encore à travers le développement de ce genre de projets au sein des collectivités*.

Le cheval acteur de l'économie de la formation et de l'emploi

La filière équine génère près de 45 000 emplois (agricoles et non agricoles) en France. C'est un domaine en pleine croissance dont le nombre d'emplois a augmenté de 23% depuis 2002*. L'observatoire économique et social du cheval ainsi que l'observatoire des métiers et des formations dédiés au cheval sont des outils alimentés par l'Institut français du cheval et de l'équitation et la FNCC (ainsi que l'Institut de l'Élevage). Ces données permettent d'illustrer l'impact du cheval dans les régions.

Contact

Philippe-Henri Forget
Institut français du cheval
et de l'équitation
83-85, Bd Vincent Auriol
75013 Paris
06 30 10 03 12
philippe-henri.forget@ifce.fr

* LA TRACTION ANIMALE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES BAS-NORMANDES - ETUDE DE BILAN ET PERSPECTIVES D'AVENIR - Maîtrise d'ouvrage de la Région Basse Normandie – Réalisation Equiressources - 2011

** données OESC publiées dans l'annuaire ECUS 2010